



M. Emmanuel CLOCHET
Maire de Norges La Ville

Aux

Habitants de Norges la Ville

Norges La Ville, le 3 juin 2009

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,

Vous avez tous été destinataires de documents produits par les propriétaires du golf de Norges pour vanter les mérites de leur projet Norges Resort. Cette campagne de soutien à leur projet s'accompagne également de menaces de contentieux avec la commune.

Devant une telle démarche, je me dois de vous apporter un nouvel éclairage sur ce projet.

Vous trouverez donc ci-joint le courrier que j'adresse en réponse aux promoteurs du projet hôtelier.

Ce courrier peut se résumer ainsi :

La commune n'est pas opposée au projet puisqu'elle a toujours fait les démarches pour le faire avancer.

Le SCOT du dijonnais devra prochainement se prononcer sur l'intérêt de ce projet, au vu des avis des administrations et collectivités publiques.

Le syndicat des eaux de Clénay-St Julien affirme qu'il ne peut aujourd'hui apporter l'eau potable en quantité suffisante pour une telle infrastructure, et que, de même, il n'est pas aujourd'hui en capacité de retraiter les eaux usées que cela générerait.

Les porteurs du projet ne l'ignorent pas.

Alors pourquoi menacer la commune pour faire avancer rapidement ce dossier?

Le recours contentieux contre la commune est une menace non fondée puisque les conditions fixées par la commune en 2001 ne sont toujours pas réunies pour la réalisation du projet.

Par leurs démarches les propriétaires du golf ont souhaité instaurer un rapport de force, ce qui est regrettable et n'est sans doute pas de nature à faciliter la réalisation des procédures nécessaires à ce projet.

Restant à votre disposition.

Emmanuel CLOCHET
Maire de Norges La Ville